



Téléthon

Cette année encore, la Commune et son CCAS s'engagent pour le téléthon !

Tout le long du mois de novembre, des animations seront réalisées par les accueils de loisirs à destination des enfants et des familles qui se clôtureront par un bal années 80 et une tombola le vendredi 1er décembre salle St Jean (de nombreux lots à gagner).

Renseignements et inscriptions auprès du centre de loisirs : periscolaire@vimines.com

La mairie organise le samedi 9 décembre à partir de 10h une vente de diots polente, de pains cuits au four de Vimines, un atelier décors de Noël sur bois et un concours de belote à partir de 18h.

Nous vous attendons nombreux

Vœux du Maire

Madame Corine Wolff, maire de Vimines, a le plaisir de vous convier pour vous présenter ses vœux le vendredi 19 janvier à 19h00 à la Salle St Jean.

Inscriptions scolaires

Pour la rentrée 2024 2025, les parents pourront inscrire leurs nouveaux écoliers entre le 2 janvier et 16 février 2024 :

Le dossier d'inscription sera disponible sur le site de la mairie fin décembre.

Pour les élèves déjà inscrits à la rentrée 2023, le renouvellement sera automatique.



Loi Neige applicable à VIMINES Équipement obligatoire en zones montagneuses depuis le 1er novembre

Pour améliorer la circulation sur les routes dans les régions montagneuses et la sécurité des usagers, il est obligatoire d'équiper son véhicule de pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chausettes à neige, du 1er novembre 2023 au 31 mars 2024, dans certaines zones montagneuses.

Tous les véhicules à quatre roues et plus sont concernés par cette obligation : véhicules légers, utilitaires, camping-cars, autocars, bus et poids-lourds.



Coordonnées de la mairie

Tél. : 04 79 69 07 69

www.vimines.com

contact@vimines.com



HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Ouverture de la Mairie au public	10h00 12h00	16h00 18h00	.	16h30 19h00	.
Permanences téléphoniques	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00
Prise de rdv État Civil	.	14h00 16h00	.	16h30 18h30	.
Permanence dépôt de dossier URBANISME	Sur rdv	16h00 18h00	.	Sur rdv	.

Prise de rendez-vous possible avec les Elus:

Maire et Présidente du C.C.A.S.,
WOLFF Corine

1^{er} adjoint en charge des finances et de l'économie,
GUGGIARI Gérard

2^{ème} adjointe en charge de la solidarité, la cohésion sociale, la communication, l'animation et la culture,
MITAIS Myriam

3^{ème} adjoint en charge des travaux et investissements,
QUIDOZ Jean-Philippe

4^{ème} adjointe en charge des affaires scolaires et des services aux personnes,
FRISON Cyrielle

5^{ème} adjoint en charge de l'aménagement du territoire et des relations avec les partenaires extérieurs,
VELLARD Jean-François

Ordures ménagères et tri sélectif

Toute la commune est maintenant équipée de **points de regroupements de conteneurs** semi-enterrés de déchets ménagers et de tri sélectif. *(Afin de faciliter vos dépôts de déchets recyclables, des sacs cabas réutilisables sont à votre disposition auprès de l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.)*

Horaires de la déchetterie de Bissy - du lundi au samedi :

Hiver (1er octobre au 31 mars) 8h30/12h 14h/17h30 **Été** (1er avril au 30 septembre) 8h30/12h 14h/18h **Dimanches et jours fériés** 8h30/12h Fermée le 25 décembre, 1er janvier et 1er mai.

Déchetterie mobile

Retrouvez toutes les dates dans le calendrier en dernière page.

Accueils de loisirs

Jessica RAMIREZ
Tel : 06 29 69 70 34
Mail : centreloisirs@vimines.com

Service d'aide à domicile et de portage de repas

Virginie D'HALLUIN
Tel : 06 30 97 58 22
Mail : sad@vimines.com

Micro-crèche

Mélanie VERARD
Tel : 04 28 70 59 66
Mail : petite-enfance@vimines.com

Contact Dauphiné Libéré

Jacky BARTHELEMY
Tel : 06 28 08 47 97
Mail : jacky_barthelemy@hotmail.fr

Bibliothèque de Vimines :

Isabelle ANTOINE
Tel : Attention nouveau N° de téléphone **mobile 0756471130**
Mail : bibliotheque@vimines.com
Ouverture : lundi - mardi - vendredi : 16h-18h, mercredi 9h-12h.
Fermeture au mois d'août.

Numéros d'urgence

Gendarmerie : 04 79 25 40 16 Appel d'Urgence Européen : 112 SAMU : 15 Pompiers : 18
Appel d'Urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler: 114
SOS Médecin 73 : 3624 - www.sosmedecins-france.fr
Pharmacie de garde : 3237
Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11 - www.centres-antipoison.net/lyon/
Enfance maltraitée : 119
SOS Femmes Violences : 04 79 33 95 85
Service Eaux Urgence : 04 79 96 86 70 ou le Formulaire Simpl'ici sur le site <https://simplici.grandchambery.fr/>
Enedis Urgence : 09 72 67 50 73
Orange Urgence: dommages-reseaux.orange.fr ou heures non ouvrables: 3900 choix 4

S	◆ Infos municipales	p. 1-15
O	◆ Vimines d’Hier et d’Aujourd’hui	p.16-17
M	◆ Informations diverses	p. 18-21
A	◆ Les associations de Vimines	p. 22-30
I	◆ Calendrier	p.32
R		
E		



Le Mot Du Maire

Madame, Monsieur, chers Vimenais (es),

Nous avons la chance de vivre dans un environnement privilégié, proche des commodités de Chambéry et cependant ouvert sur la nature et ses paysages remarquables.

C’est sans doute pourquoi de nombreuses familles ont fait le choix de s’y installer et les enfants scolarisés à l’école de Vimines représentent plus de 12% de la population. C’est une proportion importante, bien supérieure à la moyenne des communes de notre strate.

C’est aussi un gage de dynamisme. En contrepartie, cela nous engage dans la nécessité de pérenniser cette attractivité pour les habitants de tout âge.

Les enfants sont une composante à part entière de notre commune, au sens premier de son acception, c’est -à-dire une communauté de personnes unies par des intérêts, des habitudes, dans un cadre de vie partagé. Nous avons toujours considéré qu’ils sont aussi une richesse et qu’ils devaient pouvoir prendre leur part dans la vie municipale, être associés à nos projets.

Le travail de réflexion sur la désimpermeabilisation de la cour de l’école, engagé en début d’année, en a été un parfait exemple. Il a permis de mettre en marche une très intéressante collaboration avec l’équipe enseignante et de fédérer autour d’une action concrète les professeurs des écoles, les élus, les écoliers et leurs parents, des partenaires extérieurs...

Nous avons inscrit dans notre programme la volonté de mettre en place un conseil municipal des enfants. Quelques élus s’impatiaient de sa mise en œuvre opérationnelle et ont collecté des retours d’expérience d’autres communes jusqu’à structurer l’élaboration de cette instance dédiée aux enfants, en tant que citoyen de fait et en devenir. Les prochaines échéances sont maintenant clairement posées, avec le temps des candidatures, de l’élaboration d’un programme, d’un vote à bulletin secret calqué sur le modèle officiel jusqu’au dépouillement avec promulgation des résultats le 24 novembre prochain. A l’issue, douze enfants composeront ce nouveau conseil municipal « bis », qui respectera la parité, et sera en fonction pour deux ans.

La citoyenneté ne se limite pas au simple droit de vote. Ainsi que le proposait Marie-José Chombart de Lauwe en 1990, dans le contexte de l’adoption de la Convention Internationale des Droits de l’Enfant des Nations Unies en 1989, ratifiée par la France le 7 août 1990, « l’objectif de l’éducation à la citoyenneté devrait davantage permettre à l’enfant, citoyen du présent, d’exercer sa citoyenneté dans l’ici et maintenant, développant ainsi chez lui un sentiment d’efficacité et un sentiment d’appartenance, qui lui permettront d’être un citoyen plus actif à l’âge adulte ». Tout est dit !! Et les enseignants sont nos meilleurs alliés.

Le but est de leur permettre de découvrir concrètement le fonctionnement d’une commune et le rôle des élus pour en assurer la gouvernance au quotidien et dans sa dimension prospective. Ils pourront acquérir des connaissances civiques et les articuler avec des expériences concrètes autour de la notion d’intérêt général, enrichir leurs relations interpersonnelles avec les adultes, aiguïser leur regard sur leur environnement.

Nous ne doutons pas que les enfants sauront nous surprendre avec des idées nouvelles, voire inattendues. Au moment où vous lirez ces lignes, la composition de ce conseil municipal sera déjà connue et nous pourrons alors souhaiter la Bienvenue à ces nouveaux « collègues ».

Agréablement entourée de ces derniers, j’espère vous retrouver nombreux à l’occasion des traditionnels vœux de début d’année 2024 le 19 janvier 2024 à 19h à la salle St Jean.

Bonne fin d’année à tous !

Corine WOLFF – Maire de VIMINES



État Civil

Depuis la dernière édition, la Commune de Vimines enregistre :

3 Naissances - 4 Décès - 3 Mariages

Les personnes souhaitant une insertion dans le Vim'Infos doivent répondre favorablement au coupon d'autorisation de parution envoyé ou nous en faire la demande écrite par mail : contact@vimines.com ou directement au secrétariat de mairie.

Naissances :

- Camille, Clara, Agathe POLYCARPE HUOT
née le 12/06/2023
- Baptiste, Gabriel HARIAU-DANIEL
né le 17/07/2023
- Hugo, Rémy KURASINSKI
né le 25/09/2023

Décès :

- Marius, Antoine FIARD, décédé le 02/10/2023

Pour tout renseignement sur vos démarches d'état-civil : rendez-vous sur le site <https://www.service-public.fr/>

ou sur le site de la mairie <https://www.vimines.com/>

Vos démarches en mairie Zoom sur le recensement citoyen

Le recensement citoyen est obligatoire à l'âge de 16 ans, **dans les 3 mois qui suivent** la date du 16ème anniversaire. La démarche de recensement est personnelle, mais l'un des parents peut faire cette démarche à la place du jeune et en son absence.

Il faudra vous rendre en mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Une pré-demande peut-être établie par le portail [service-public](https://www.service-public.fr/).

Après avoir réalisé le recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Le jeune est convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir du 25ème anniversaire.
- Le jeune est inscrit automatiquement sur les listes électorales dès son 18ème anniversaire et il pourra alors voter à Vimines.

Les principales décisions des derniers conseils municipaux

Conseil municipal du 27 juin

Le règlement du personnel a été mis à jour.

Le règlement de la bibliothèque a été mis à jour pour préciser les modalités de fréquentation du lieu par les mineurs.



Le conseil municipal concrétise son projet de mettre en place un conseil municipal des enfants. En effet, après quelques mois de réflexion, de rencontre avec d'autres communes et d'échanges avec l'équipe enseignante de l'école, cette instance de participation citoyenne ouverte aux élèves de CM1 et CM2 est créée. Elle sera constituée à la rentrée 2023 2024.

Le procès-verbal et la liste de l'ensemble des délibérations de cette séance sont consultables sur le site internet de la commune.

Conseil municipal du 12 septembre 2023

La commune a donné un avis favorable à la proposition de Grand Chambéry, chef de file de la politique d'attribution des logements sociaux, définissant des critères pour qualifier les demandes de logements.

Le conseil municipal a choisi d'adhérer à l'outil numérique Declaloc proposé par Grand Chambéry pour permettre aux hébergeurs de remplir leurs obligations au travers des CERFA de déclaration des meublés de tourisme et de chambre d'hôtes auprès de leur mairie.

Le conseil municipal sollicite une subvention auprès du Fonds Départemental d'équipement des communes pour son projet d'aménagement du chef-lieu consistant à l'aménagement de cheminements piétons sécurisés, d'un parking situé entre la crèche et la mairie, et de l'aménagement de la place de la mairie (montant estimé 54 882.86 euros HT).

Dans le cadre de la gestion de la forêt communale, le conseil municipal a choisi de conventionner avec l'ONF afin qu'elle procède, pour le compte de la commune, à des ventes d'arbres sur pieds sur des parcelles identifiées (environ 350 m3).

Le procès-verbal et la liste de l'ensemble des délibérations de cette séance sont consultables sur le site internet de la commune.

Conseil municipal du 10 octobre 2023

La commune renouvelle son conventionnement avec l'association Instinct'taf dans le cadre du Zygomatic Festival pour proposer un spectacle aux enfants et leur famille au cours du mois d'avril 2024.

Dans le cadre du programme d'investissement dédié à la création du restaurant scolaire, l'extension de la bibliothèque et la restructuration du groupe scolaire, le conseil municipal approuve la souscription d'un emprunt de 500 000 euros remboursable sur 20 ans.

Le procès-verbal (après approbation au prochain conseil municipal) et la liste des délibérations de cette séance sont consultables sur le site internet de la commune..

Dons au C.C.A.S. de Vimines

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est l'institution de l'action sociale locale par excellence.

Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles :

- aide et services aux personnes âgées,
- aide aux personnes handicapées,
- aide aux enfants,
- aide aux familles en difficulté....



Le C.C.A.S. est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.

Pour agir, le CCAS fait appel aux dons pour le soutenir dans ses actions : Vous pouvez effectuer un don au C.C.A.S. par chèque libellé au trésor Public. En contrepartie 66 % de votre don est déductible d'impôt.

Réalisez vos dons jusqu'au 11 décembre 2023 pour qu'ils soient pris en compte pour l'année 2023.



Recensement obligatoire de la Population Début de la campagne en janvier 2024

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France.

À quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

Comment est-il effectué ?

Vous êtes prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie. Le recensement est gratuit, et la réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire.

À noter : La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale. Si un agent recenseur vous contacte néanmoins dans votre résidence secondaire, vous n'avez pas à remplir de questionnaire, l'agent ne relèvera que quelques informations.

En cas d'absence du domicile, l'agent recenseur vous laisse un avis de passage dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour vous remettre les documents nécessaires.

Répondre **par internet** est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous choisissez cette option, il faut vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr et saisir les identifiants présents sur la notice puis remplir le questionnaire. Si vous indiquez votre adresse de messagerie électronique, vous recevrez un accusé de réception.

Tous les documents du recensement de la population sont disponibles sur le [site dédié au recensement](http://le-recensement-et-moi.fr) (notices, bulletins individuels, feuilles de logement).

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra :

- une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement ;
- autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer avec des questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence, l'activité professionnelle ;
- des notices explicatives disponibles en français et dans certaines langues étrangères.

Il conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Si vous le souhaitez, il peut vous aider à les compléter. Vous pouvez aussi les renvoyer directement à la mairie ou à la Direction régionale de l'Insee.



Conseil Municipal Enfants



Le conseil municipal et Mme le Maire ont le plaisir de vous annoncer le démarrage du projet de création d'un Conseil Municipal des Enfants (CME).

Le CME est un projet éducatif et citoyen.

C'est un lieu de parole et d'échange d'idées où les enfants pourront apporter leur enthousiasme, leur imagination, leur sérieux et leur réalisme, exprimer leurs points de vue, confronter leurs opinions, faire connaître leurs idées, participer de façon active à la vie de leur commune en réalisant des projets.

Une expérience citoyenne où les enfants apprendront, sur le terrain, que mener un projet à bien n'est pas toujours aisé, que de nombreuses démarches sont nécessaires, et qu'une majorité n'est pas facile à rallier à une cause.

Il sera composé de 12 enfants (6 filles/6 garçons) des classes de CM1/CM2 pour une durée de 2 ans.

Les jeunes conseillers seront élus au sein de leur classe par leurs camarades après dépôt de leurs candidatures et une campagne électorale effectuée auprès d'eux à l'école pour présenter leurs qualités, leur motivation, leurs idées.

Les enfants vont étudier en classe la citoyenneté, l'organisation, le rôle et le fonctionnement des instances d'une commune. Ils vont participer aux élections, à la tenue du bureau de vote et au dépouillement.

Nous remercions vivement les enseignants pour leur accompagnement et leur aide dans ce projet et sans lesquels il n'aurait pu avoir lieu.

Nous ne manquerons pas de vous présenter nos jeunes élus !



Micro-Crèche - Les P'tious de Vimines



**Vous êtes en recherche d'emploi,
Vous souhaitez que votre enfant se sociabilise dans un milieu adapté et de bienveillance ou prendre du temps pour vous, parent ?**

La Micro crèche vous propose un mode de garde occasionnel.

Vous pouvez joindre la Micro crèche au 04.28.70.59.66 du lundi au vendredi de 8h à 18h ou sur le site de la Mairie pour plus de renseignements .

Service Enfance Jeunesse Centre de Loisirs et Périscolaire



Pour cette nouvelle période, le service Enfance Jeunesse est rempli d'énergie et motivé pour organiser des animations festives ainsi que de nouveaux projets.

Nous commençons avec le projet Cellograph' mené par Karim et avec la participation de onze enfants.

Les enfants sont partis à l'aventure durant l'été et ils ont pu profiter de la kermesse du centre de loisirs.



La période de rentrée permet de préparer, comme chaque année, le Téléthon du C.C.A.S avec ses actions courant novembre pour finir par son célèbre bal qui aura lieu le 1er décembre à la salle Saint Jean, mais aussi les fêtes de fin d'années avec nos actions interservices et intergénérationnelles.

Les nouvelles aventures des accueils de loisirs seront bientôt disponibles !





Bibliothèque

« Lire, c'est voyager ; voyager, c'est lire. »

Fermeture du 25 décembre au
vendredi 05 janvier 2024

Contacts :
bibliotheque@vimines.com
ou
07 56 47 11 30

On vous retrouve le 8 janvier 2024
pour de nouvelles lectures



Suite à sa délocalisation, la bibliothèque
a rouvert ses portes
le 4 septembre,
allée du Prévert au Chef-lieu.

Un nouveau local chaleureux et convi-
vial vous accueille, où vous retrouverez
l'ensemble de nos ouvrages.

Les temps forts:

Ateliers "Bébés-lecteurs"

0 – 3 ans

Jeudi 21 septembre,
Une toute petite goutte de pluie de Galia
Tapiero Marion Brand.



Le livre a été offert aux enfants nés
ou adoptés en 2022 dans le cadre de
l'opération « Premières Pages »



Soirée Pyjama spéciale Halloween

Mardi 24 octobre,
La bibliothèque a organisé sa soirée
pyjama en salle de motricité avec au
rdv plus d'une centaine de personnes.



A vos agendas !

Ateliers "Bébés-lecteurs"

0 – 3 ans



Jeudi 14 décembre
10h00 11h00
en salle de motricité
de l'école

Activités créatives

Adultes

Atelier lecture « Au fil des pages »

Mercredi 22 novembre
10h30 - 11h30

échange autour d'une boisson
pour partager vos lectures.



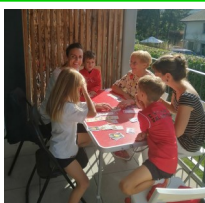
Crochet

Jeudi 07 décembre
14h30 - 16h

Animé par Jeanine
à la bibliothèque

On joue à la bibliothèque !

Familles



Le mercredi matin
de 10h30 à 11h30.

Des jeux de société à
découvrir en famille.

Informations sur les dates à venir : 07 56 47 11 30

Atelier créatif

5 - 9 ans



Mercredi 20 décembre
10h30—11h30

Viens réaliser ton petit
bricolage de Noël !
animé par Françoise
Gratuit, sur inscription



Chantier de l'extension de l'école et de la bibliothèque

Fin août, l'emprise du chantier a été mise en place avant la rentrée avec des aménagements spécifiques (escalier provisoire, nouveau cheminement) pour toute la période de construction. Après le délai de recours du permis de construire, purgé le 21 septembre, les travaux ont commencé sur les deux zones du projet.

Étant donné que l'entrée de l'école est modifiée, des arceaux pour vélos ont été installés dernièrement à proximité du cimetière par les services techniques...

Devant la bibliothèque, les enrobés ont été retirés pour préparer les fondations de son extension, les déblais évacués et la mise en forme de la plateforme des fondations réalisée. Par ailleurs, à l'intérieur du bâtiment, les cloisons, les faux plafonds, les radiateurs, qui seront réinstallés à l'issue des travaux, ont été déposés. Depuis fin août, la bibliothèque s'est délocalisée dans le local de convivialité situé Allée du Prévert.



Devant l'école, la terre végétale a été décapée et stockée derrière les services municipaux pour éviter du transport routier et pour être réutilisée à la fin du chantier. De même que pour l'aire d'intervention de la bibliothèque, les déblais ont été évacués et la mise en forme de la plateforme réalisée.

En cette fin d'octobre, les travaux ne semblaient pas avancer mais cette pause préparait le dévoiement de réseaux d'eaux pluviales qui sera exécuté par l'entreprise Mauro, géré et financé par le Service des Eaux de Grand Chambéry, et prévu début novembre avant l'installation de la grue du chantier. Celle-ci servira pour les deux zones de l'extension de la bibliothèque avec la galerie de liaison des bâtiments et de la création du restaurant scolaire. Toutes les mesures seront prises pour ne pas survoler les salles de classes durant les manœuvres.

Parallèlement, est prévue la mise aux normes de l'alimentation de l'eau potable de l'école, incluant le déplacement du compteur actuellement au sous-sol dans la chaufferie. Les fondations et le gros œuvre pourront démarrer après cette phase préparatoire. Les réunions de chantier ont lieu chaque semaine, avec l'architecte, les bureaux d'études, les entreprises et les élus, et permettent de préparer les interventions de chaque corps d'état.

Cimetière

Renouvellement des concessions et mise à jour des dossiers

La commune procède actuellement à une campagne de mise à jour des dossiers administratifs des concessions de terrain allouées au cimetière de Vimines. La campagne de renouvellement des concessions est également lancée.

Dans ce cadre, plusieurs habitants ont déjà reçu ou recevront dans les mois à venir un courrier les invitant à mettre à jour leur dossier administratif ou pour leur demander s'ils souhaitent renouveler la concession.

Ces derniers sont également invités à ajouter des co-concessionnaires afin de simplifier les démarches par la suite.

Un agent administratif est dédié à chaque dossier, n'hésitez pas à prendre contact avec ce dernier pour toute question ou renseignements.

Pour rappel, toute demande de travaux doit faire l'objet d'une demande en mairie (démarche à faire soi-même ou par l'entreprise mandatée)

Chantiers écocitoyens

en partenariat avec la Politique de la Ville de Grand Chambéry



Courant juillet du 24 au 28, la commune a accueilli 7 jeunes (garçons et filles) issus des communes de l'agglomération pour leur première expérience de travail, accompagnés de 2 éducateurs de l'AQCV (Association de Quartier du Centre Ville).

Le lundi matin, Corine Wolff les a reçus dans la salle du conseil ; un moment qu'ils ont fort apprécié. La municipalité leur a permis de prendre un repas en commun tous les jours dans la salle, financé par la commune.

Ils ont travaillé sur trois points de la commune :

Le sentier de Comberlin qui a subi avec le temps un ravinement important dans la partie basse. Nos services techniques ont apporté leur aide en déposant deux camions de tout venant recyclé provenant d'anciens travaux communaux. Pelles, pioches et brouettes à l'action durant le premier jour ont permis de combler 50% du ravinement. Mais l'orage de la nuit a malheureusement détruit le travail de la veille. Avec entrain, ils se sont remis à l'œuvre et le soir le chantier était terminé. De nombreux encouragements de randonneurs les ont encore plus motivés !

Le sentier de la Plantaz avait aussi besoin de comblement d'ornières dans la partie haute du côté de la route de Jovinal Montmirel, à cause de la sollicitation du chemin par les tracteurs se rendant aux pâtures et près à foin. Ce travail fut rondement mené et les pratiques apprises durant les premiers jours ont fait oublier les courbatures et fatigue des premiers travaux.



La fin de la semaine a été occupée par le nettoyage du mur de soutènement entre le Presbytère et l'Ecole. Un travail de titans a permis de redécouvrir ce mur en pierre envahi par le lierre et les noisetiers qui dégradent les couvertines en pierre de mollesse. Les services techniques ont évacué deux camions de déchets verts vers la déchetterie. Ce mur devra être conforté et restauré suite à cette intervention.

Le jeudi c'était pique-nique sur l'herbe du Presbytère à l'ombre des arbres, avec l'intervention d'une animatrice de Mountain Riders qui œuvre pour le développement durable en montagne, association d'éducation à la transition écologique fondée en 2001. Ce moment d'échange avec l'autre groupe de jeunes travaillant sur Barberaz a été apprécié par tous.



Quelle mobilité à Vimines ?

Actualités

Grand Chambéry, chef de fil en matière de transport en commun, suit à ce titre la convention de délégation de service public attribuée à la société Kéolis (réseau Synchrobus) jusqu'au 31 décembre 2024.

Dans le cadre du renouvellement de cette délégation, les communes ont été consultées pour faire remonter leurs besoins en matière de transport en commun.

Vimines a participé à ces réunions. Elle a pu notamment exprimer le souhait de rallonger les lignes de bus actuelles.

En bus

La commune est desservie par une ligne du réseau synchro bus : la ligne 17.

Elle permet :

- de rejoindre le collège Henry Bordeaux,
- de rejoindre la ligne synchro D qui dessert Chambéry et autres communes limitrophes.
- de déposer certains écoliers à l'école du chef lieu le matin (arrivée à 8h08 et 8h19 le matin)
- le retour de certains écoliers le soir (départ à 16h45 et 16h52 selon la direction).

En dehors des horaires réguliers, il est possible, pour les arrêts concernés, de recourir au TAD (Transport A la Demande).

Flyers disponibles en mairie, pour plus de renseignements contacter Allo Synchro au 04.79.68.73.73, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30; le samedi de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h30.

Il existe en parallèle la ligne 852 réservée uniquement aux collégiens de l'établissement Henry Bordeaux (nécessité d'inscription préalable sur la ligne avant le 30 juin de chaque année).

Projet à venir sur la commune : Mise en place d'un réseau de covoiturage spontané

Pour diversifier les modes de déplacements, et tenter de favoriser le partage de la voiture, Vimines a répondu favorablement à la proposition de Grand Chambéry de structurer un réseau dit de « covoiturage spontané ». Celui-ci existe déjà sur le secteur Bauges, plateau de la Leysse, Saint Jeoire Prieuré, Saint Baldoph, Verel Pragondran et les Monts. Ce réseau fonctionne de façon 100% physique, gratuite pour le passager et sans application mobile.

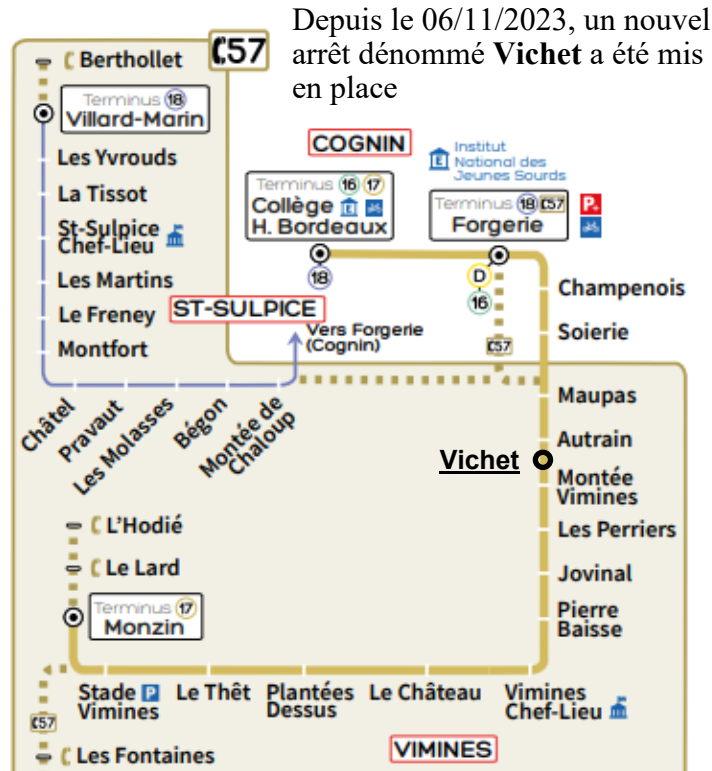
Il s'identifie par différents panneaux (directionnels, lumineux) dont l'emplacement est déterminé conjointement par la commune et la direction mobilité de Grand Chambéry.

Pour le passager : Il se rend à l'arrêt de son choix, appuie sur le bouton pression afin d'être visible pour les conducteurs.

Pour le conducteur : Il prend un passager directement sur les arrêts de covoiturage dédiés.

Au préalable, il est nécessaire de s'inscrire pour être identifié et recevoir une carte de covoitureur, de prendre connaissance de la Charte afin de rejoindre la communauté.

Ce réseau devrait être actif d'ici quelques mois sur la commune.



Depuis le 06/11/2023, un nouvel arrêt dénommé **Vichet** a été mis en place

Itinéraire de la ligne 17

Covoiturage organisé



Aujourd'hui il y a 1,1 personne par voiture, si on passait à 1,7, on réduirait de 30% la circulation = fini les bouchons.

Le Département de la Savoie, Cœur de Savoie, Grand Chambéry et Grand Lac s'associent pour lancer **un dispositif de gratification du covoiturage** :

Je covoiture avec l'application **BlaBlaCar Daily**, mon trajet de +5 km à l'intérieur du territoire du département de la Savoie est offert pour le passager et indemnisé pour le conducteur (**100 € de Prime Covoiturage dès les 10 premiers covoiturages réalisés**)

Comment ça marche ?

1. Je télécharge **BlaBlaCar Daily** sur mon smartphone
2. Je crée **un compte**, indique mes adresses de domicile-travail et mes horaires de déplacements habituels
3. **L'appli trouve un conducteur ou un passager** sur mon trajet.

Je n'ai plus qu'à valider !

En vélo

L'équipe municipale a conscience du nombre croissant de personnes qui utilisent leur vélo pour les trajets domicile-travail.

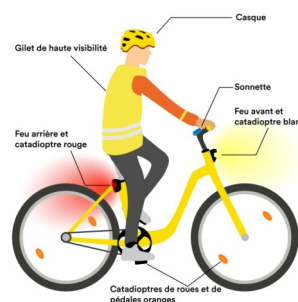
La question autour de la réalisation d'une piste cyclable n'est pas simple, notamment sur la route départementale 47. Si cet axe est bien inscrit au schéma directeur cyclable du programme d'orientation et d'action déplacement de Grand Chambéry, les contraintes techniques et financières sont substantielles (achat de foncier, travaux de voirie). Les élus de la commune sont en étroite relation avec le département et Grand Chambéry pour réfléchir à ce projet.

Attention :

Les jours raccourcissent : être vu la nuit à pied, en vélo, ou trottinette, est une priorité.

Chaque année au changement d'heure, la baisse de luminosité entraîne un pic d'accidentalité des piétons, cyclistes et trottinettes.

Pensez à vous équiper de gilet avec bande réfléchissante et de lumière à l'avant et à l'arrière.



L'Agriculture se mobilise pour



Depuis 1994 en France, le mois d'octobre se pare de rose et est synonyme de lutte et de dépistage du cancer du sein.

Dans le monde agricole aussi, on voit émerger de nombreuses opérations comme le film d'enrubannage rose.

Et cette année, vous l'aviez remarqué ? Les balles de regain, dans certains champs de Vimines, se sont parées d'un film rose.



Pour l'agriculteur Hervé CLOÏTRE, à chaque rouleau de film d'enrubannage rose acheté, une partie est reversée à la recherche contre le cancer du sein.

La déchetterie mobile

La déchetterie mobile étant toujours un grand succès sur la commune de Vimines, la commune, en lien avec Grand Chambéry a décidé de renouveler cette expérience sur 2024.

La fréquence retenue est de un jour tous les 2 mois. Le mercredi est privilégié en raison du nombre de passages plus important.

Les prochaines dates sont les suivantes :

- mercredi 3 janvier,
- mercredi 6 mars,
- jeudi 2 mai,
- mercredi 3 juillet ,
- mercredi 4 septembre,
- mercredi 6 novembre,

Deux agents sont présents de 9h à 15h au parking du stade de foot (délocalisée cette année en raison des travaux au Chef-Lieu). Ils sont là pour vous guider et non vous aider à porter vos déchets. Pensez à venir accompagnés s'il s'agit de dépôts trop lourds ou d'encombrants.

N'hésitez pas à venir jeter vos déchets ou déposer vos objets dont vous souhaitez vous débarrasser.

C'est l'occasion de repartir avec une trouvaille, dans la zone de réemploi.

Pour rappel : il est interdit de déposer vos déchets ou cartons à côté des conteneurs semi-enterrés.

Vous risquez une amende jusqu'à 1500€.

Pour plus de renseignements sur les déchets :

<https://www.grandchambery.fr/mon-quotidien/dechets>

Pour faire un signalement :

<https://simplici.grandchambery.fr/>

Le Compostage

Nous travaillons avec Grand Chambéry et la société de coopération participative « les Epigées » sur le développement du compostage individuel ou partagé sur la commune de Vimines.

De nombreux habitants disposent déjà de composteurs individuels.

Vous souhaitez le changer ou en installer un ?

Il suffit de s'inscrire sur le site de Grand Chambéry :

<https://formulaires.simplici.grandchambery.fr/dechets/je-reserve-mon-composteur-individuel/>

La commune de Vimines et « les Epigées » souhaitent proposer des composteurs partagés sur plusieurs hameaux ou copropriétés.

Vous pensez à des sites ? Vous souhaitez être référents ? Vous souhaitez plus de renseignements ?

N'hésitez pas à répondre à l'enquête en scannant le QR code sur la page suivante ou par l'adresse mail: T.BALADI@LES-EPIGEES.ORG

L' élu référent de la commune est Nicolas CHAMPROND. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante: contact@vimines.com

Le compostage à Vimines



> Pourquoi composter ?

Réglementation au 1er janvier 2024 = une loi anti-gaspillage !



Nos déchets de cuisine et de table sont :
- composés à 80% d'eau
- représentent 30 % de notre poubelle



- > Réduire sa poubelle et les mauvaises odeurs
- > Limiter l'émission de gaz à effet de serre liée à une collecte véhiculée et à l'incinération de matières humides
- > Jardiner, nourrir la terre et agir pour le vivant !

C'est un processus naturel pour transformer nos déchets alimentaires en compost, matière fertile et enrichissante pour nos jardins et espaces verts.

> Une gestion simple !



Réguler l'humidité avec la matière sèche



Brasser pour aérer le compost et éviter les odeurs



Ajouter de la matière sèche à chaque dépôt pour équilibrer les apports

✓ ÇA VA AU COMPOST

Épluchures de fruits et légumes, agrumes
Marc de café et filtre en papier,
Thé (sans plastique ni étiquette),
Fleurs fanées coupées,
Coquilles d'œuf écrasées,
Restes de repas



> Le compostage individuel : Comment ça marche ?

Vous habitez en maison ou en appartement avec jardin, et vous disposez d'un espace suffisant pour installer un composteur individuel ? Grand Chambéry met à disposition gratuitement un composteur par foyer. Pour obtenir un composteur, il est nécessaire : d'habiter l'agglomération Grand Chambéry, de ne faire qu'une demande par foyer ; et le jour de la distribution, venir avec un véhicule (coffre vide) et prévoir le chargement vous-même du composteur (15 - 30 Kg). Se faire accompagner le cas échéant. Deux sessions de distribution ont lieu par an, au printemps et en automne, sur différentes communes de l'agglomération. Le nombre de composteur est limité, il est donc préférable de s'inscrire dès que les dates sont disponibles.

Je réserve mon composteur :
<https://formulaire.simplici.grandchambery.fr/dechets/je-reserve-mon-composteur-individuel/>

> Le compostage partagé : Comment ça marche ?

Vous habitez en copropriété, en maison ou appartement avec un petit extérieur ? Alors le compostage partagé est peut-être votre solution ! Les composteurs sont mis à disposition par Grand-Chambéry et vous êtes accompagnés et formés par la SCOP Les Épigées. C'est aussi un bon moyen pour créer du lien entre voisins. Si vous souhaitez participer à un tel projet dans votre hameau alors n'hésitez pas à répondre à l'enquête ci-dessous, contacter la Mairie ou Tiphaine Baladi de la SCOP Les Épigées.



Le compostage partagé fonctionne avec 3 bacs :

Le bac de maturation permet de transférer la matière du bac d'apport lorsqu'il est plein. En quelques mois, le compost sera mûr

Le bac d'apport sert à déposer vos déchets de cuisine

Le bac de matière sèche pour réguler l'humidité et respecter l'équilibre des apports

La gestion est assurée par des habitant(e)s volontaires, accompagné(e)s par l'agglomération de Grand Chambéry et les maîtres composteur(e)s des Épigées.

Pour en savoir +,
suivez notre formation
"Réfèrent(e) de Site"
gratuitement !

Répondez à l'enquête directement en ligne en scannant le QR Code



POUR + D'INFORMATIONS CONTACTEZ TIPHAINE BALADI : T.BALADI@LES-EPIGEES.ORG OU AU 07 68 76 22 16

Ce mois-ci nous avons voulu mettre à l'honneur les Services Techniques de la Mairie et leur équipe.

Tels des hommes de l'ombre, ils œuvrent au quotidien pour nous permettre d'avoir un environnement de vie agréable et sécurisé.

Qui de mieux placé que le responsable des services techniques, Daniel Fiard, pour nous en parler. À deux ans de la retraite et avec ses 38 années d'ancienneté au service de la commune, il est le plus ancien agent de mairie.

Daniel est entré aux services techniques en 1985, au départ pour un simple remplacement de 3 mois de Bernard Millias, qui était le seul agent à l'époque. C'est un ancien Maire, Mr Cometto François, qui par connaissance a recruté Daniel à ce poste. Il n'en est jamais reparti, le besoin d'ouvrir un autre poste s'étant fait ressentir.

Dans les années 80, le matériel et les missions des services étaient bien différents.

Les services disposaient seulement à l'époque d'un Unimog, d'une débroussailleuse, d'une estafette remplacée par la suite par la Citroën Tube HY (pour les nostalgiques !) et d'une brouette. Les missions étaient alors principalement liées à la gestion du réseau d'eau, compétence qui dépendait alors de la mairie. Au programme : interventions sur les fuites d'eau, relevé et pose de compteurs, entretien des réservoirs de captage, pose de poteaux incendie, tirage de canalisations.

Le binôme reste en place environ un an puis Daniel se retrouve seul. Sans permis poids lourds en début de carrière, il fallait faire appel à du renfort lors des périodes de déneigement. Daniel partait avec les services de la DDE pour les guider sur les routes et c'est Bernard Prunier-Bourgeois, élu de la commune, qui déneigeait les voiries. Il n'y avait pas de distributeur automatique de sel. De vieux sacs de 50kg d'engrais, récupérés chez les agriculteurs, étaient remplis de sel et mis à disposition des habitants à des endroits stratégiques de la commune. En 85, la commune utilisait seulement 6T de sel. A titre de comparaison, aujourd'hui, c'est autour de 100T.

Quelque temps plus tard, Bernard rejoint Daniel aux services techniques.

Aujourd'hui, les missions ont évolué, les équipements aussi !

Voici un petit planning non exhaustif des tâches effectuées au fil des saisons :



En hiver, bien entendu, le déneigement est toujours prioritaire. Il y a l'entretien des voiries et des cunettes.

Pendant les vacances scolaires, la priorité est mise sur l'entretien des bâtiments (école, salle des fêtes) et l'entretien du matériel.

Au printemps, c'est le temps du fleurissement.

Dès la mi-mai, un premier fauchage des talus est fait dans la commune. Il faut environ un mois pour faire le tour de toutes les voiries communales uniquement, l'entretien des abords de la départementale relevant du département.



Se poursuit l'entretien des espaces fleuris, l'arrosage.

La tonte du terrain de foot représente un gros poste avec deux tontes par semaine pendant la saison, ainsi que les abords du stade une fois sur deux. Il faut en moyenne trois heures et demie pour tondre le stade et il faut rajouter deux à trois heures pour les abords.

L'été, il faut aussi composer avec les congés. Les services sont en effectifs réduits. L'accent est mis de nouveau sur les bâtiments communaux. L'entretien des voiries, traiter les « nids de poules ». La pose de panneaux et l'entretien des chemins ruraux.

ET D'AUJOURD'HUI : Techniques de Vimines



Fin août, il y a le second fauchage qui dure environ un mois et demi. Plus conséquent que le premier, le fauchage se fait plus court et s'accompagne d'un élagage. L'épareuse peut tailler jusqu'à 4m de talus.

A l'automne, de nouveau des travaux de fleurissement et des petits aménagements.

Et puis tout au long de l'année, il faut traiter les urgences, liées à des aléas climatiques bien souvent.

L'entretien du cimetière également. Avec parfois des missions un peu particulières, comme mener des enquêtes pour la recherche des familles lors des renouvellements de concession. Être de la commune aide beaucoup dans ces cas-là !

Pendant de nombreuses années les ST ont encadré des jeunes de la commune et leur ont fait découvrir le monde du travail et notre commune. Expérience très enrichissante, souvent 1er job d'été et beaucoup de jeunes gardent de très bons souvenirs et une fierté d'avoir participé aux réparations ou à l'entretien de leur commune.

Nouveauté de l'année : une cuve d'un volume de 5000L dont 1000L de rétention des eaux pluviales réglementaire a été installée à l'occasion des travaux des alvéoles au stade. Ainsi, 4000L d'eau seront désormais utilisables pour les besoins des services techniques. Pour cela une remorque avec un réservoir de 1000L permettra de faire de l'arrosage sur la commune avec cette eau.



Ces dernières années, les effectifs des services se sont étoffés, en lien avec une charge de travail de plus en plus conséquente. Ainsi plusieurs agents sont venus compléter l'équipe dont Marc et Matthieu qui auront passé plusieurs années aux côtés de Daniel.

Présentation de l'équipe actuelle et des spécificités de chacun :

Daniel : responsable des services techniques, qui partage son temps entre une partie administrative et une partie terrain. Référent voiries et cimetière. Titulaire du permis poids lourds.

Cyril : responsable des bâtiments avec Hugo. Il gère aussi une partie de l'administratif.

Sébastien : responsable des espaces verts. Plus opérationnel sur l'entretien des voiries, la tonte et le fleurissement.

Valéry (mi-temps): Renfort. Tonte et arrosage.

Hugo (mi-temps): Co-responsable des bâtiments. Petits travaux et plomberie.

Les équipes adaptent leurs horaires en fonction des saisons :

Horaires d'été (fin mai à début septembre) : 6h-13h20

Horaires hors été : 7h-12h / 13h30-16h15 du lundi au jeudi et 7h-11h le vendredi.

Les agents assurent également une astreinte technique 24h/24, 7j/7 avec un agent dédié chaque semaine sur un roulement du vendredi au vendredi.

C'est l'agent d'astreinte qui en hiver est tenu de se lever aux aurores pour juger de l'état d'enneigement ou de verglas et déclencher les opérations de déneigement.



Quelques données pour se représenter la charge de travail sur la commune :

- Une quarantaine de hameaux
- Plus de 23km de voiries communales
- Plus de 19km de chemins ruraux

Merci à Daniel et Sébastien pour leurs témoignages et merci à toute l'équipe pour leur travail au quotidien.



Eau Climat : On Agit Le lac du Bourget commence ici

LES GRILLES D'EAUX PLUVIALES SONT
A L'ORIGINE DE 9 POLLUTIONS SUR 10



Stop Pollutions



Les bons réflexes



Eaux de lavages :
de véhicules, de matériels,
de cuves, d'outils...



Lavages chez un professionnel,
ou sur surfaces non connectées
au réseau des eaux pluviales.



Eaux usées ménagères :
produits d'entretien,
lavages de sols...



À verser dans les
toilettes ou lavabos.



Mégots.



Cendriers.



Déchets
divers, alimentaires.



Poubelles : tri sélectif.



Résidus de maçonnerie :
plâtre, ciment, peintures,
solvants...



À déposer en déchetterie.



Entretien de véhicules :
huile de vidange,
hydrocarbures...



À déposer en déchetterie.



Vidange de piscine
sans maîtrise de la
qualité du rejet.



Favoriser la vidange au sol
par infiltration. Vidange 15
jours après le dernier
ajout de produits.



1 MÉGOT POLLUE 500 LITRES
D'EAU ET MET 12 ANS
À SE DÉCOMPOSER



Campagne d'élagage

D'ordre général, l'élagage en bord de voirie communale, départementale ou privée incombe aux propriétaires des parcelles riveraines. Il est important aussi pour la sécurité en supprimant le risque de chutes de branches, l'accès facilité pour les services de gestion des déchets, l'accès aux maisons par les services de secours et une meilleure visibilité dans les virages et les sorties sur les voies publiques.

Suite au Vim'Infos de juillet, nous avons rencontré les référents d'Orange pour le déploiement de la Fibre ainsi que la technicienne en charge du suivi de l'élagage proche des lignes cuivre et Fibre.

Il s'avère que des coupures de réseau ont été constatées à la Fougère, l'Hodié et d'autres secteurs, suite à des branches au contact des câbles. Force est de constater que l'entretien à proximité des lignes, qui incombent aux propriétaires n'est pas effectué.

Nous avons recensé avec Orange des blocages au déploiement de la Fibre sur de nombreuses parcelles privées, plus de 250 logements ne peuvent être raccordés pour l'instant.

Plus de 100 parcelles sur le territoire de la commune sont concernées. Nous avons dressé une liste de propriétaires qui vont être contactés par courrier et un arrêté du Maire sera pris concernant les règles d'élagage. A réception de ce courrier, les propriétaires auront un mois pour réaliser les travaux avec l'entreprise de leur choix. Passé ce délai, un courrier en recommandé sera adressé avec mise en demeure d'effectuer les travaux dans un délai d'un mois. Passé celui-ci, la Mairie engage- ra un élagueur et la prestation sera facturée au propriétaire.

Il sera possible de contacter les services d'Orange qui peuvent venir déposer les lignes avant l'élagage et les remettre en place à la fin des travaux et cela sans frais pour les propriétaires. Les détails de ces prestations seront envoyés avec les courriers.

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



**Vous êtes propriétaire de terrain ?
alors vous avez la responsabilité de l'entretien
de votre végétation et de vos plantations**

Point déploiement fibre

Actuellement 87 % du réseau principal ont été mis en place par Orange depuis 2021.

354 logements sont raccordables à la Fibre. 379 logements à raccorder dépendent de l'impact d'élagage.

Il y a aussi plus de 380 logements refusant l'implantation ou le remplacement d'un poteau, soit par refus ferme mais aussi par des absences de réponse aux courriers d'Orange.

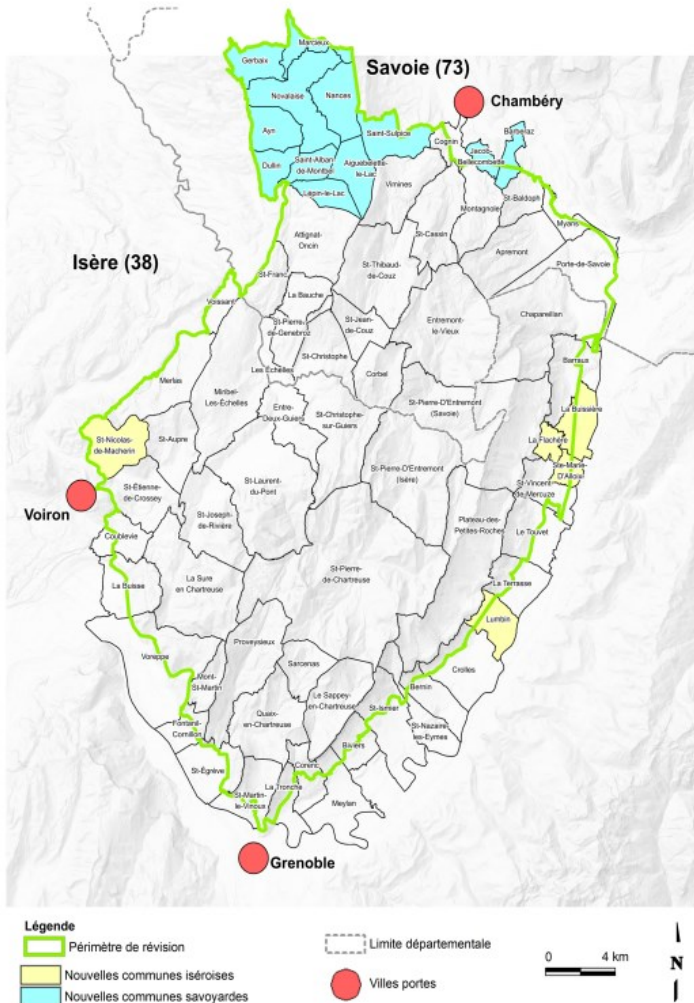
Ce refus entraîne aussi des retards dans le déploiement, notamment des groupes de maisons ou hameaux. La Mairie contactera prochainement ces propriétaires pour tenter de trouver une solution.

Il faut aussi préciser que le déploiement de la Fibre ne veut pas dire que toutes les lignes aériennes vont être enterrées...l'enfouissement des réseaux étant à la charge entière des communes.



Parc Naturel Régional de Chartreuse

Périmètre de révision Charte 2022 - 2037



Un Parc, c'est quoi ?

Un Parc naturel régional (PNR) est un territoire habité, reconnu pour la richesse de son patrimoine naturel comme culturel, mais à l'équilibre fragile. Il porte un projet commun de développement fondé sur la préservation et la valorisation de son patrimoine.

Un PNR agit pour :

- Protéger le patrimoine
- Accompagner le territoire
- Développer l'économie et le lien social
- Accueillir, éduquer et informer
- Expérimenter et innover

Un PNR est classé, par décret du Premier Ministre, pour une durée de 15 ans au terme desquelles il doit être renouvelé. En l'occurrence, le PNR de Chartreuse vient d'achever sa procédure de renouvellement pour la période 2022-2037.

Nouvelle Charte : nouvelle carte d'identité

Le périmètre du PNR de Chartreuse a été étendu à 17 nouvelles communes, regroupant ainsi 74 communes : 43 communes en Isère et 31 en Savoie. Cette extension repousse un peu plus au Nord les limites du PNR, qui intègrent désormais le Lac d'Aiguebelette - par ailleurs Réserve naturelle régionale - et une partie du chaînon de l'Épine.

Une Charte, c'est quoi ?

La Charte est le document qui décrit le projet de protection et de développement durable du territoire concerné par le label Parc naturel régional. C'est une feuille de route approuvée et coconstruite avec l'ensemble des collectivités publiques (communes, intercommunalités, Départements, Région), les partenaires, le tissu associatif et socioprofessionnel, ainsi que les habitants, afin que le projet soit partagé par le plus grand nombre et colle au plus près des besoins locaux.

En route vers 2037 : Un nouveau projet pour le Parc de chartreuse

Ce projet est structuré en 3 axes :

- L'axe 1 « Une Chartreuse MULTIFACETTE » s'appuie sur les caractéristiques, les éléments constitutifs et les patrimoines du territoire, avec l'objectif de les préserver et de les valoriser.
- L'axe 2 « Une Chartreuse en HARMONIE » articule ces patrimoines avec les activités humaines, en montre les interactions et les tendances d'évolution, dans une recherche d'équilibre et de conciliation afin de préserver les ressources locales et d'offrir durablement un environnement préservé à ses habitants.
- L'axe 3 « Une Chartreuse en TRANSITIONS » projette le territoire dans la multitude des changements tant climatiques que sociétaux, avec le but d'en accompagner ou de dynamiser les adaptations et les mutations.

Nous reviendrons plus en détail sur chacun de ces axes dans les prochains Vim'info, ou alors vous pouvez aller consulter le site du parc de Chartreuse <https://www.parc-chartreuse.net> - 20 -



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

FAITES-VOUS DÉPANNER PAS ARNAQUER



PORTE CLAQUÉE ? ÉVIER BOUCHÉ ? PANNE D'ÉLECTRICITÉ ?

10 CONSEILS PRATIQUES

- 1 Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans les entrées d'immeubles ou chez certains commerçants; n'utilisez pas ces numéros de téléphone.
- 2 Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence.
- 3 Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.
- 4 N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.
- 5 N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.
- 6 Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.
- 7 Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.
- 8 Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.
- 9 Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance: gardien, proches.
- 10 Porte claquée à minuit? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.

DGCCRF @dgccrf
www.economie.gouv.fr/dgccrf

DGCCRF

Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Signalez votre problème de consommation sur
signal.conso.gouv.fr

Le site, géré par la DGCCRF, vous oriente dans votre démarche et invite l'entreprise à vous répondre ou à corriger le problème.

Associations



Cours de danse enfants

Les cours de danse ont commencé avec des groupes motivés et bien remplis.

Cours de HIPHOP

Groupe CP/CE1 : 15 élèves (*cours complet*)
Groupe CE2/CM2 : 16 élèves (*cours complet*)
Groupes collégiens/Lycéens : 9 élèves

Cours d'éveil à la danse MS/GS : 12 élèves
(*cours complet*)

Cours de danse moderne (CP/CE2) : 6 élèves

Stage Duo Adulte / Enfant (2 à 5 ans)

Les mercredis 8 et 29 novembre de 10h à 11h

Salle St Jean

Autres dates à venir

« Joie en mouvement : le plaisir d'expérimenter, d'échanger, de partager à travers le mouvement pour une rencontre avec soi et avec l'autre. Sous forme de jeu, votre enfant découvre ses sensibilités musicales, le plaisir d'explorer des objets, des matières, le corps de l'autre, les portés... Nous jouons avec les rythmes, la répartition des mouvements. Les ateliers commencent par un rituel d'invitation à la danse et finissent par un rituel de retour au calme. Aucune base n'est requise pour les accompagnants, bien au contraire! Papys, Taties Mamans, Parrains...sont les bienvenus. »

Nous accueillons 1 adulte pour 1 enfant uniquement.
durée : 1h

Atelier animé par Blanche Bonnaud

Tarifs : 13 € / 1 atelier , 22 € les 2 ateliers

Renseignements et inscriptions :

associationarborescence73@gmail.com

Danse en duo pour les enfants de 2 à 5 ans

1 enfant - 1 adulte, ensemble autour de la danse



Sous forme de jeu, votre enfant découvre ses sensibilités musicales, le plaisir d'explorer des objets, des matières, le corps de l'autre, la prise d'élan, le poids, le contre-poids, l'immobilité, les portés... Aucune base n'est requise pour les accompagnants, bien au contraire! Papys, Taties, Mamans, Parrains...sont les bienvenus!

Pour tout renseignement
associationarborescence73@gmail.com
Amélie Richard
06.24.51.04.19

**STAGES LES MERCREDIS
8 ET 29 NOVEMBRE 2023
DE 10H À 11H
SALLE À DÉFINIR**

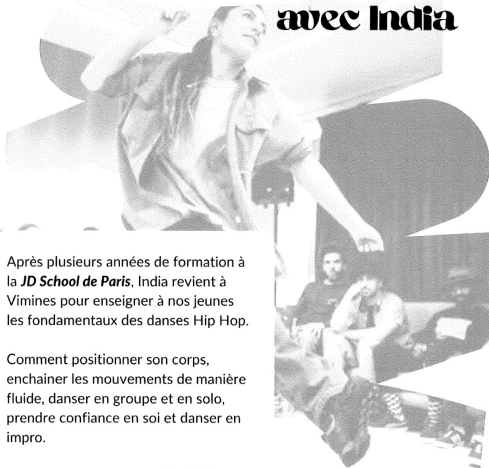
AVEC BLANCHE BONNAUD
DE LA CIE SANS CEINTURE NI BRETÈLLES

stage HIP HOP avec India

23/24/25 octobre 2023

15/16/17 avril 2024

De 14h à 16h30



Après plusieurs années de formation à la *JD School de Paris*, India revient à Vimines pour enseigner à nos jeunes les fondamentaux des danses Hip Hop.

Comment positionner son corps, enchaîner les mouvements de manière fluide, danser en groupe et en solo, prendre confiance en soi et danser en impro.

Stage HIPHOP LOCKING

Pour la deuxième année consécutive, Arborescence propose aux enfants à partir de 10 ans deux stages de HIPHOP (Locking) animés par India.

1^{ère} session : les 23, 24 et 25 octobre 2023 à la salle Saint Jean, 14h à 16h30.

2^{ème} session : les 15, 16 et 17 avril 2024 à la salle Saint Jean, 14h à 16h30.

Tarif : 45€ par session

Renseignements et inscriptions :

associationarborescence73@gmail.com

ON SE RETROUVE A



EN NOVEMBRE ET EN DECEMBRE !

en association avec



NUIT DU SKI

Vendredi
10 novembre 2023

17H30 FARTAGE
5€ LA PAIRE*
SKIS ALPINS

SUR INSCRIPTION
Vous pouvez venir déposer vos skis tout au long de la soirée, ils seront traités par ordre d'arrivée

17h00 BRADERIE DU YETI
3€ le mètre*

Cet événement sera l'occasion de vous (ré)équiper pour l'hiver (skis, chaussures, vêtements, accessoires, ...) à prix cassés et de rencontrer de nombreux amateurs du monde de la glisse !

*conditions sur www.cafeasso-vimines.fr



LES CANCRES EN CONCERT

LE 17 NOVEMBRE - 19H30

SALLE SAINT JEAN, VIMINES

Concert au chapeau
Prix libre et conscient

LES CANCRES SONT DES MUSIENS DE TRAD QUI S'AMUSENT À FAIRE DES CHANSONS RIGOLOTES SUR DES AIRS GLANÉS PARTOUT OÙ LA MUSIQUE SE CHANTE ET SE DANSE !



La Grolle
Café associatif de Vimines

SOIRÉE SENSIBILISATION AUX GESTES QUI SAUVENT

SALLE ST JEAN - VIMINES
ENTRÉE LIBRE
DE 18H À 21H

VENDREDI 24 NOVEMBRE

Venez découvrir les gestes qui sauvent et la prévention contre les accidents domestiques à travers des ateliers animés par des professionnels de la santé



En partenariat avec l'UDSP73, Sud lac et :




www.cafeasso-vimines.fr

La Grolle
Café associatif de Vimines

Présente...
Le 8 décembre 2023

ROULÉ LE LOUP!

PRIX LIBRE



CONTE MUSICAL
0-6 ans

Animé par Pauline Bertail & Leonora Hausard
de 17h15 à 18h* à vivre en famille

* Pendant l'animation, la boisson sera servie de manière à profiter pleinement du conte et du jeu musical proposé par les artistes

www.cafeasso-vimines.fr

Le vendredi 15 décembre

LA GROLLE PRÉSENTE SA PREMIÈRE

SOIRÉE COCKTAIL



Repas des îles sur réservation
Salle mise en valeur par L'Arbre Blanc
Décoration

Mixée pour vous par Nathalie Marin

18H
Salle Saint Jean, VIMINES



WWW.CAFEASSO-VIMINES.FR

Un grand merci à nos adhérents, à nos bénévoles et à nos partenaires !

Le café sera exceptionnellement fermé le vendredi 1^{er} décembre car la salle est occupée.

Trêve hivernale entre le 16 décembre 2023 et le 7 mars 2024. Réouverture le 8 mars 2024 !



Comité Scolaire



Le Comité Scolaire de Vimines est une association de parents d'élèves qui a pour but de récolter de l'argent par le biais de manifestations. Les bénéfices sont reversés aux écoles maternelle et primaire afin de participer au financement de certaines activités scolaires (sportives, culturelles, séjours, carnaval, spectacle de Noël...)

Année Scolaire 2023/2024

Pressée de pommes 15 octobre

Notre première fête vient de se dérouler. Nous nous félicitons de la réussite de cette journée, tant par la fréquentation lors de la manifestation que par le dévouement de nos nombreux bénévoles. Nous les remercions tout particulièrement. Les pommes ramassées par les élèves de l'école ont permis de réaliser des jus ainsi que des tartes. La vente a été un succès !



Beaujolais nouveau 16 novembre



Tombola de l'Épiphanie début 2024



Chocolats de Pâques



Fête du pain 5 mai

Vente de sapins de Noël 3 décembre

Spectacle de Noël 15 décembre

Carnaval 9 mars

Feux de la Saint Jean 29 juin

Retour sur l'année écoulée.

Pour l'année scolaire 2022-2023 c'est **8 000 €** d'aides financières qui ont été reversées aux écoles.

Quelques exemples :

Sortie théâtre Malraux : 1 500 €

Sortie Accrobranche : 2 170 €

Hip Hop : 840 €

Cadeau école : 400 €



La Fée Skelpeu
Magicienne jeune public



Vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévole? Nous rencontrer?

N'hésitez pas à nous contacter ou à nous laisser vos coordonnées afin de vivre avec nous l'envers du décor !
viminescomitescolaire@gmail.com

Ces fêtes sont l'occasion de partager un bon moment en famille ou entre amis, et participent aussi à la vie de la commune.





Sporting Karaté Défense

Karaté Full Contact Enfants

Le karaté full contact est un sport qui améliore la condition physique et la coordination des enfants.

Il est bénéfique pour leur développement personnel car il permet de canaliser leur énergie et de développer leur confiance en eux ainsi que leur empathie envers les autres.

Les enfants apprennent à se défendre sans que cela ne soit trop intrusif pour eux vu leur jeune âge. Ils développent des techniques de coups de poings / pieds, des techniques de déplacements et d'esquives d'un point de vue uniquement sportif et ludique. Cela leur permet de développer de façon inconsciente des réflexes d'auto-défense.



Nous proposons 2 cours d'essai gratuits à tous les enfants de + de 6ans.

Retrouvez-nous tous les mardis de 18h à 19h dans la salle de motricité de l'école maternelle, avec la possibilité de faire venir directement votre enfant de la garderie à l'entraînement. Les cours sont assurés par le professeur André JACQUIN, 7^{ème} dan, expert régional et ancien formateur de la police nationale.

Contacts : Bertrand DUCRUET, président, 06 26 26 47 84, cogninkarate@gmail.com



Kart Altitude

Kart'Altitude est née d'un groupe de passionnés de sport automobile pratiquant le karting loisirs.

Sportivité, convivialité, entraide et fair-play, voici quelques mots qui décrivent parfaitement le **championnat de karting de location** que l'association organise **sur 9 circuits différents en région Rhône-Alpes** (aucun équipement personnel n'est obligatoire).

Nous organisons des Grands-Prix mensuels de mars à décembre pour permettre à tous de partager des moments de compétition et de convivialité. Conscients que la pratique du sport mécanique peut être coûteuse, nous avons pour objectif de rendre accessible à tous la pratique du karting en organisant un championnat ouvert à tous les niveaux (**à partir de 16 ans**).

Chaque Grand-Prix se déroule de la manière suivante :

Qualification de 10 minutes pour déterminer la grille de départ suivi de 3 manches de 10 minutes.

Un tirage au sort des karts est réalisé pour chaque manche sans pouvoir tirer 2 fois le même kart. Pour figurer au classement du championnat, le pilote doit être membre de l'association.

Nous proposons dans la mesure du possible du covoiturage pour nos déplacements.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet www.kartaltitude.fr, **les inscriptions se font dans la rubrique « Calendrier & inscription »**.

6 Grand-Prix se sont déjà déroulés cette année, notre prochaine course se déroulera au karting de Lanas (en Ardèche) le dimanche 5 novembre à 8h45.

A bientôt pour partager de bons moments.

L'équipe Kart'Altitude



Ski Montagne

**Vivement l'hiver prochain avec Ski Montagne Vimines !
L'hiver ça envoie de la glisse !**

Une saison de ski avec Ski Montagne Vimines !

Partir au ski avec nous, c'est skier en **famille** et/ou entre **copains** dans des **super stations** pour **pas cher**, à son rythme et se retrouver pour passer du bon temps ensemble à midi, et bien rigoler pour le goûter et le retour en bus!



C'est profiter des plus belles stations des Alpes : **Val Thorens, Les Sybelles, Courchevel, Les Arcs, Les Contamines-Hauteluce**,... à des prix vraiment sympa : forfait + transport pour 32 € maxi jusqu'à maintenant par exemple ! Et une formule à 15 € pour les non skieurs qui veulent faire de la raquette !

5 à 6 sorties sont proposées le **dimanche** entre les mois de janvier et mars.

Tous niveaux, tous âges, tout le monde est bienvenu pour partager notre passion pour la montagne.


**L'automne ça envoie
des diots, des pains et
des Saint Genix !**

Manifestation en novembre : vente **Diots-polenta, pain et St Genix** cuits au feu de bois



Contact: Laurence TACONET [06.23.35.65.54](tel:06.23.35.65.54)

Eric LAROUX skimontagne.vimines@orange.fr

[@ski_montagne_vimines](https://www.instagram.com/ski_montagne_vimines) pour nous retrouver sur  Instagram

Club ASK 73 - Krav Maga / Défense



Début de saison très prometteuse pour l'ASK73 aussi bien pour la section enfant que pour la section adulte.

Les cours se passent dans la bonne humeur tout en travaillant sérieusement. Belle progression du groupe.

Rappel du jour et des horaires d'entraînement le lundi de 17h50 à 18h50 pour les enfants et de 19h15 à 20h45 pour les adultes. Inscription encore possible.

Des cours gratuits de self défense féminine sont organisés le dimanche matin à la salle St Jean.



Stage de self-défense féminine le 22 octobre à la salle St Jean

Le Signal



Une escapade de quatre jours pour les adhérents du Signal.

En septembre, une trentaine de « joyeux lurons » a pris la direction des Alpes Maritimes.

Partis dès 5 heures du matin , appréciant en route, un petit déjeuner « croissants-pains au chocolat », il sont accueillis chaleureusement au village vacances « le Domaine de L'Olive » à Gillette, par une équipe très sympathique.

Après un bon repas, c'est la visite du musée Lou Férouil, guidée par un homme passionné , collectionneur de vieux outils, qui fait revivre les métiers d'antan. Artiste , il excelle dans les objets en fer forgé, de petites merveilles. Puis, une ballade par les vieilles rues en escalier permet d'admirer les maisons anciennes et le château.

Le lendemain, la visite du vieil Antibes nous projette vers un « autre monde » : voitures de luxe, bateaux énormes.... Les remparts nous offrent une vue sur le vieux port et le « quai des milliardaires », lieu d'ancrage des plus beaux bateaux du monde.

L'après midi, c'est la découverte de la ville de Nice après: la traversée agréablement commentée, en car, la promenade en mer : du cap de Nice, à la promenade des Anglais , la célèbre baie de Villefranche et ses magnifiques villas offre une autre vue de la ville.

La troisième journée sera réservée à la visite de Monaco. Après la traversée, à pied de la cité princière, par les jardins Saint Martin, la cathédrale où sont enterrés les princes et Grace Kelly, le petit train touristique nous fait découvrir la ville. La relève de la garde sera un moment très agréable.

L'après midi sera consacrée à la découverte du Musée Océanographique, constitué de 90 bassins : avec une collection de 150 espèces pour plus de 6000 spécimens.

Une ultime sortie, le dernier jour, nous emmène sur la route des Côteaux d'Azur, pour la visite de Saint Paul de Vence, cité des artistes, avec ses ruelles pavées, passages voûtés, arcades ou vieilles fontaines ;

Avec regret, le groupe prend la route du retour. Si on ajoute les soirées agréablement animées, avec lotos, soirée dansante... ce voyage a apporté beaucoup de dépaysement, de joie à tout le groupe.

Art floral

C'est la reprise, pour les « artistes », des cours d'art floral.

Le groupe de treize, a repris son activité et se retrouve, une fois par mois, autour de Dominique pour confectionner de superbes compositions florales.

Tout en apprenant les techniques nécessaires, ces moments empreints de joie et d'amitié, sont très agréables et permettent de laisser agir l'imagination.



Promenades du mardi

Nous sommes peu nombreux mais l'équipe est sympathique .

Rendez vous à 13h30 parking de l'Oseraie pour découvrir notre commune.

Nos Aînés cultivent LE BIEN VIEILLIR !



Troc'Savoirs

Créée en 2004 à l'initiative de 3 amies qui désiraient partager leur passion pour les loisirs créatifs, l'association Troc'Savoirs fêtera l'année prochaine ses vingt ans avec toujours autant de créativité, de convivialité, d'échanges et de bonne humeur.

La promotion 2023/2024 a rouvert ses portes en septembre et nous avons eu le plaisir d'accueillir encore cette année une vingtaine de participants, adultes et ados. Un atelier animé par Marie-Claire le lundi après-midi de 14h à 17h et un second animé par Caroline a lieu le jeudi soir de 19h à 21h (au premier étage de la salle Saint Jean)

Le principe de l'association est d'échanger (ou non, ce n'est pas une obligation) un savoir, une passion, une expérience, ce n'est en aucun cas un cours.

Les horaires sont libres dans les créneaux proposés (vous arrivez et repartez quand vous voulez). Vous pourrez donner libre cours à votre imagination, que vous préférerez la peinture, la mosaïque, le dessin, le bricolage, la couture, la poterie, la création de bijoux, etc....le matériel n'est pas fourni.

Le lundi, la responsable de l'atelier est plus douée pour la peinture. Le jeudi, viennent particulièrement les passionnés de mosaïque, scrapbooking, bijoux ou tricot.

Nous accueillerons avec plaisir de nouveaux talents, de nouvelles idées ou propositions. Afin de découvrir notre formule, nous vous proposons deux ateliers d'essai.

Des ateliers à thème sont parfois proposés (au moment des fêtes, vacances) ou pour découvrir de nouvelles activités, n'hésitez pas à nous contacter régulièrement pour être informés de leurs dates, ces ateliers sont également ouverts aux non-membres avec participation financière pour le matériel.



Atelier prévu le 09/11 – confection de panier en crochet.

Pour exemple, l'année dernière nous avons fait une initiation aux bases du dessin et des décorations de tables et autres pour Noël (lundi) et création de Jujihat (jeudi) et un marché de Noël lors de la vente des sapins du Comité Scolaire (renouvellement cette année – le dimanche 3 décembre 2023).

Cotisation annuelle

Adulte 16 € ou 18 €*

Ado (à partir de la 6ième) 8 € ou 10 €*

Enfant (possibilité de venir aux ateliers sous la surveillance d'un parent – le jeudi) 8 € ou 10 €*

*avec reversement de 2€ au profit du téléthon

Pour plus d'infos, contacter

Présidente et responsable de l'atelier du jeudi : Caroline CHAALAL CHABOUD
06 15 46 07 12 – chaboud.caroline@wanadoo.fr

Secrétaire adjointe et responsable de l'atelier du lundi : Marie-Claire DUISIT
06 27 02 28 38 – marie.18@wanadoo.fr

Vice-Présidente Laurence BERLIOZ
Trésorière Alexandra CATTAUD
Secrétaire Tanguy JANIN



4 BONNES RAISONS POUR S'INSCRIRE A VIM'TONIC !

CHOISIR UNE ACTIVITE ADAPTEE

Parmi les 12 activités proposées, vous pouvez notamment vous dépenser au Circuit Training avec Guillaume, reprendre en douceur à Vitamin' ou inscrire vos enfants de 4 à 6 ans à la gym !



BIEN GERER LE STRESS

En plus du Yoga, de la gym douce et du Pilates, la nouvelle activité de Qi Gong avec Maria le lundi à 19h10 vous apportera énergie et sérénité !

EVOLUER DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE

Pratiquez une activité dans un climat détendu, inter-générationnel et bienveillant.



RETROUVER FORME, VITALITE ET SANTE

En conjuguant une activité régulière et en mangeant sainement, vous retrouverez bien-être et forme physique !

VIM'TONIC
2023 / 2024



VIM'TONIC



Pour plus d'information : ↓

E-MAIL : VIMTONIC@ORANGE.FR

[HTTPS://WWW.VIMTONIC.FR](https://www.vimtonic.fr)



Vim'Notes

Il est très difficile, pour informer vimenaises et vimenais, de prendre la plume après le départ le 11 juillet de notre très chère et regrettée Janine Coux qui nous donnait toujours à lire une poésie inimitable, riche en images et en références culturelles, teintée souvent d'une savoureuse pointe d'humour.

Et que dire de son grand attachement à Vim'notes dont elle prenait soin de ne jamais manquer une seule répétition qu'elle avait cœur, ensuite, de travailler chez elle afin de ne pas se trouver démunie devant d'éventuelles difficultés et pour répondre au mieux aux attentes du chef-de-chœur. Il n'est que de voir sur cette photo « nous attendons la clé » son visage rayonnant, devisant allègrement avec Denise, Nicole et Arlette en attendant l'arrivée du reste de la « troupe », pour une soirée prometteuse lors d'une fin d'après-midi ensoleillée d'un mardi du mois de mai !



VIM'NOTES

Chorale, chœur, ensemble vocal

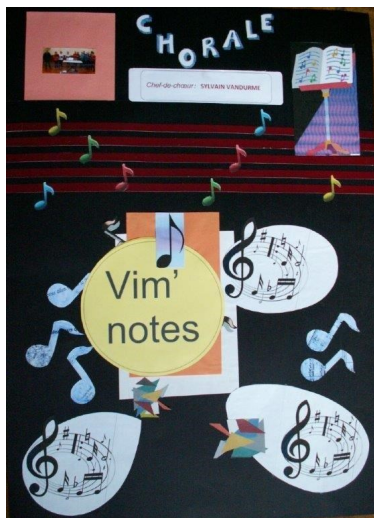
Peu importe la dénomination. Il s'agit avant tout de mettre en commun, amour de la musique, plaisir de s'exprimer par le chant, goût des beaux mots et paroles riches de sens, tel : « un jour, un enfant » paroles et musique de Marney, Stern -un jour se lèvera sur trois branches de lilas qu'un enfant regardera comme un livre d'images le monde autour de lui sera vide et c'est ainsi qu'il inventera la vie à sa première page .

Ainsi que « A l'ombre du cœur de ma mie » paroles, musique de Brassens -à l'ombre du cœur de ma mie un oiseau s'était endormi et moi me mettant à genoux bonnes fées sauvegardez-nous.

Ces deux chants ont initié cette année 2023/2024 ainsi que d'autres d'inspiration différentes, toujours dirigés par S. Vandurme, directeur de l'EMDCC de Cognin, notre chef-de-chœur dont la compétence n'est plus à démontrer, non plus que sa capacité à nous faire franchir pas à pas les étapes d'une progression maîtrisée.

Nous avons repris le chemin de la Cure---où nous accueillerions avec plaisir de nouvelles et nouveaux choristes--- le 12 septembre, avec l'espoir de pouvoir, dans les mois à venir, à nouveau partager au printemps un concert commun avec la chorale Musicienne, participer bien que modestement à « Arc'en signes » de l'INJS de Cognin, et ouvrir la Cure à qui voudra bien venir sympathiquement écouter et partager chants de Noël et autres, lors des fêtes de fin d'année.

AVIS AUX AMATRICES ET AMATEURS



Sans crainte aucune, quel que soit le mardi où la curiosité vous animerait, entre 18h45 et 20h15 hors période vacances scolaires et jours fériés, poussez la porte de la Cure et venez tester et « sentir » l'atmosphère d'apprentissage. Suite à quoi vous reviendrez, libre de revenir et d'agrandir notre cercle, ou non, sans aucune obligation !

Contacts :
Tél 04 79 33 12 82
Mail contact@e-m-dcognin.fr



BOUCHER - TRAITEUR

Romain Ayet

112 Résidence Ste Anne
73290 LA MOTTE SERVOLEX 04 79 25 16 28



JEREMAUTO 73

Entretien et réparation automobile
Pneus, révision, freins, embrayage,
distribution...

Route de Maragnan « Le Poulailler »
73160 VIMINES
Tel : 06 64 08 68 20
Mail : jeremauto73@hotmail.com

Votre conseillère
en immobilier

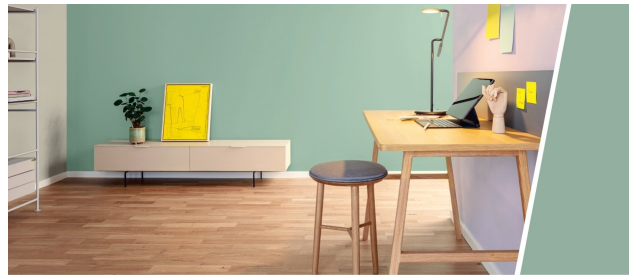


VRD
Services



67 Route du Stade - 73160 VIMINES
Tél. : 04.79.62.49.23
contact@vrd-services.com

Signalisation temporaire et définitive, mobilier urbain
balisage léger et lourd (GBA, Bloc béton),
aménagement routier, clôture, brise-vue
www.vrd-services.com



VOTRE MAGASIN DE PROXIMITÉ
CAPAROL CENTER
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

OFFRE DE BIENVENUE - 15 % DE REMISE*

* Voir conditions dans votre magasin pour toute ouverture de compte, sur présentation de l'encart

CAPAROL CENTER CHAMBERY
278 rue Paul Gide
73000 Chambéry
04 79 28 75 46
www.bati6themes.fr



MITHIEUX MAÇONNERIE

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
NEUF & RENOVATION

04 79 69 51 59 WWW.MITHIEUXMACONNERIE.FR



Mickaël
RAYMOND
artisan peintre

Peinture décoration
Rénovation
Ravalement
Revêtements
mur, sol et stratifié
Tapisserie

06 30 37 04 67
rouillard.entreprise@orange.fr

*Vous souhaitez voir apparaître votre encart
publicitaire ici ?
Tarifs et renseignements auprès de la mairie :
contact@vimines.com*

Directeur de la publication : Corine WOLFF - Conception, réalisation : Mairie de Vimines
Comité de rédaction : Mairie de Vimines
Crédit photos : Mairie de Vimines
Impression: AlloCopy Pro Label Imprim'Vert

CALENDRIER 2023 2024

Manifestations

NOVEMBRE

Dimanche

19

Diots-Polente
Ski Montagne
Salle St Jean

Mercredi

22

Atelier cirque
Accueils de loisirs
Après-midi - dans le cadre du Téléthon

Dimanche

26

Repas des Aînés
CCAS de Vimines
Salle St Jean à partir de 12h

Mardi

28

Conseil Municipal
Salle du Conseil à 20h

Mercredi

29

Atelier cirque
Accueils de loisirs
Après-midi - dans le cadre du Téléthon

Jeudi

30

Course'Thon
Accueils de loisirs
dans le cadre du Téléthon

DÉCEMBRE

Vendredi

1

Bal Années 80 et tombola au profit du Téléthon
Accueils de loisirs
Salle St Jean

Dimanche

3

Marché de Noël et Vente de Sapins
Troc'Savoirs et Comité Scolaire de Vimines
Salle St Jean, de 10h à 18h

Samedi

9

Téléthon 10h -14h
Vente de diots, polente , pain, Atelier décors de Noël
Commune de Vimines
Salle St Jean

Téléthon à partir de 18h
Concours de belote
Commune de Vimines
Salle St Jean

JANVIER

Tombola de l'épiphanie
Comité Scolaire de Vimines
Date à confirmer

Mercredi

3

Déchetterie Mobile
Parking du stade de foot
(Attention changement de lieu)

Mardi

9

Conseil Municipal
Salle du Conseil à 20h

FÉVRIER

Mardi

6

Conseil Municipal
Salle du Conseil à 20h

MARS

Mercredi

6

Déchetterie Mobile
Parking du stade de foot
(Attention changement de lieu)

Vendredi

8

Réouverture
Café Associatif La Grolle
Salle St Jean

Samedi

9

Carnaval
Comité Scolaire de Vimines
9 mars 2024

Mardi

19

Cérémonie du 19 mars
Anciens Combattants de Vimines
Chef-Lieu

Mardi

19

Conseil Municipal
Salle du Conseil à 20h